



ÉCONOMIE
Nicolas Musy,
Mr Chine des
PME suisses > 6



SÉRIE D'ÉTÉ
Glaris, le canton
qui intrigue
les scientifiques > 8

PROCÈS AU CAMBODGE
Le tortionnaire Douch
condamné à 35 ans
de prison > 5



LA LIBERTÉ

QUOTIDIEN ROMAND ÉDITÉ À FRIBOURG

MARDI 27 JUILLET 2010 | N° 247 • 139^e année | Samedi Fr. 3.70 | Semaine Fr. 2.50
Abonnements 026 426 44 66 | Rédaction 026 426 44 11 | www.laliberte.ch | Infomanie 026 426 44 44 | Publicité 026 408 29 29

MARDI-IMMO > 26 à 29

JA 1700 Fribourg 1



ALAIN WICHT

PREMIER AOÛT
On pourra fêter
avec feu

Le canton a levé les interdic-
tions de feux et barbecues
édictees le 19 juillet. La fête
nationale pourra se fêter
dans la tradition. > 11

URBANISATION
Les Romands
à la traîne

Avenir Suisse envoie une volée
de bois vert aux cantons
romands. Ils ne maîtriseraient
pas leur aménagement du ter-
ritoire, hormis Genève. > 7

FRIBOURG
Regards croisés
sur la gestion

Deux vétérans de la politique
communale, le PDC Michel
Ducrest et le socialiste John
Clerc analysent la gestion «de
gauche» de la ville. > 12

INSOLITE
Il ressuscite un
patois tout seul

A 36 ans, Joël Rilliot est le seul
Neuchâtelois à parler le patois
montagnon – langue morte
depuis un siècle – avec ses
deux filles. > 25

SOMMAIRE

Cinéma	14
Bourse	23
Radio-Télévision	30
Jeux et mots croisés	31
Jardinage	31
Avis mortuaires	22/29



PUBLICITÉ

ENERGYM
Votre fitness
ACTION ÉTÉ!
cours et fitness
2 mois Fr. 139.-
valable juillet – août
Solarium turbo Fr. 5.- les 9 min.!
026 409 77 77 / www.energym.ch
Certification Qualitop

Une coopérative bâloise grignote la région Broye

TÉLÉRÉSEAUX • EBL, une coopéra-
tive bâloise active dans le domaine
de l'énergie et des télécom-
munications grignote des parts
de marché en rachetant des
téléreseaux de village en terres vau-
doises et fribourgeoises. Elle s'étend
d'Avenches à Lucens, et jusqu'à
Grolley et Ecuwillens, apportant
dans son sillage fibre optique et ac-
cès internet à haut débit. > 9



CHARLY RAPPO

Les Suisses entre espoir et réalité

ATHLÉTISME • Les Suisses devront
faire mentir les pronostics pour dé-
crocher une 23^e médaille lors des
championnats d'Europe. A Barcelone,
la délégation helvétique comptera
principalement sur Viktor Röthlin
(marathon) et Lisa Urech
(100 m haies) pour signer un ex-
ploit. Les 21 autres sélectionnés
n'ont par contre pas les moyens de
rivaliser avec les meilleurs. > 17



KEYSTONE

Le faux scandale de l'assistance sexuelle pour les handicapés



Profitant de l'anonymat d'un blog, l'abuseur démasqué distille son fiel contre l'assistance sexuelle. KEYSTONE/PHOTO PRÉTEXTE

DÉNONCIATION • La nou-
velle offre romande d'assistan-
ce sexuelle pour les personnes
handicapées, mise sur pied
l'an dernier par l'association
SEHP, est victime d'une étrange
croisade. «Pédophilie, inceste,
viol à la demande»: un blog
l'accuse des pires dérives. Or,
le dénonciateur n'est autre
qu'un éducateur condamné
pour... des abus sexuels sur un
jeune adulte handicapé men-
tal! «C'est le monde à l'envers.
Voilà l'abuseur qui accuse
d'abus ceux qui l'ont démas-
qué», s'insurge Catherine
Agthe, présidente de l'associa-
tion SEHP. Pour elle, cette
campagne de dénigrement a
tout l'air d'une vengeance. > 3

PUBLICITÉ

PLAGE DE VIE

Le melon et la pastèque

C'est une «œuvre de Provence élevée en culture...».
C'est écrit sur le carton ajouré qui sert d'écrin à la mer-
veille. On y apprend des choses dictées au publicitaire
par une inspiration hugolienne. Outre qu'il est une
Œuvre, donc, qu'il a été Elevé et qu'il fait partie de la
Culture, on y apprend qu'il résume un Terroir, une His-
toire et «une Passion». Et qu'il fait la fierté de son papa:
un Maître Melonnier (avé l'assent et les majuscules)
que l'on imagine volontiers en Compagnon du tour de

France, arpentant les routes pour comparer la Culture
du Melon (avec majuscules) dans le Lubéron, la Cha-
rente, les Ardennes et la haute vallée de Chamonix (où
elle n'est plus ce qu'elle a été), avant de choisir
Cavaillon, carrefour du Terroir, de l'Histoire et de la Pas-
sion pour faire pousser ses sphères goûteuses, dont les
délicats effluves rendent les déchetteries si glamour en
été. Décidément, ce n'est plus le melon qu'il a, le Maître
Melonnier. C'est la pastèque... AR

ACTION FROID
SIEMENS
jusqu'à
50%
de rabais sur plus
de 20 modèles
de frigos et
de congélateurs!
centre RIESEN
Fribourg 026 460 86 00
Payerne 026 662 04 04

VENGEANCE

«Pédophilie, viols»: un blog accuse une association des pires dérives. Son auteur n'est autre qu'un éducateur condamné pour... des abus sexuels sur un handicapé, justement.

L'abuseur sexuel qui crie au loup

ANNICK MONOD

C'est l'histoire d'un abuseur qui se déguise en agneau pour mieux crier au loup. Educateur spécialisé, P. de W. se présente comme un défenseur des handicapés. Et ce qu'il dénonce est grave: «Pédophilie», «inceste», «viol à la demande»... La nouvelle offre romande d'assistance sexuelle pour les personnes handicapées, mise sur pied l'an dernier par l'association SEHP (Sexualité et Handicaps Pluriels), porterait les pires risques. P. de W. l'écrit tous azimuts – journaux, politiciens, institutions et associations. Une vraie croisade.

Un air de vengeance

Le hic? Dans cette avalanche de courrier et sur le blog qu'il a créé, P. de W. oublie juste de mentionner un détail. C'est qu'il a lui-même été condamné pour des abus sexuels sur un jeune adulte handicapé mental. Ainsi, cette campagne de dénigrement prend tous les airs d'une vengeance personnelle. Sans la nommer, elle vise l'association SEHP, active depuis 25 ans dans l'info et le conseil en matière de sexualité et handicap. Et en particulier sa présidente, Catherine Agthe Diserens, dont le témoignage a contribué à sa condamnation.

Tout a commencé en 2007. Spécialiste des questions de sexualité et de handicap (lire ci-dessous), Catherine Agthe est appelée comme témoin au procès de P. de W., 34 ans. Ce citoyen français est accusé d'avoir entretenu une relation sexuelle avec un jeune adulte sous tutelle dont il s'occupait dans une institution vaudoise. Il avait obtenu son silence en alternant cadeaux et menaces, profitant d'une maturité affective proche de celle d'un enfant de 6 à 7 ans. Des faits assez graves pour que le Tribunal correctionnel de La Côte à Nyon le condamne à deux ans de prison ferme et 20 000 fr. d'indemnités et frais de justice.

Il échappe à la prison

Mais P. de W. ne purge pas sa peine. Vivant à Marseille après avoir été licencié en Romandie, il ne s'est pas présenté au tribunal... ce qui lui évite d'être arrêté sur-le-champ. Après, il ne faut pas attendre longtemps pour que ses courriers venimeux se mettent à pleuvoir en Suisse, en France et en Belgique. Se présentant tout à tour comme un spécialiste du handicap ou une sorte d'enquêteur, P. de W. a contacté à ce jour plus de 150 destinataires.



Voilà l'abuseur qui accuse d'abuser ceux qui l'ont démasqué

CATHERINE AGTHE

Ce printemps, P. de W. s'adresse finalement aux médias, dont «La Liberté», pour leur présenter son blog. Il y accuse carrément les promoteurs de l'assistance sexuelle d'inciter professionnels et parents «à poser des actes sexuels sur les personnes les plus dépendantes et vulnérables: enfants, adolescents et adultes incapables de discernement». Un «système intrinsèquement pervers», écrit-il, qui aboutirait à rien

moins que «la dépénalisation de l'inceste, de la pédophilie et autres abus».

Des preuves? P. de W. n'en a pas. «Je ne connais pas de cas concret d'abus ou d'inceste», concède-t-il par e-mail, lorsque «La Liberté» lui demande d'étayer ses accusations. Pas fou, il se garde bien de venir s'expliquer en Suisse, et même de téléphoner... Le système serait conçu de façon à ce que rien ne filtre, avance-t-il. Pour illustrer ses dires, il se contente de citations compilées par ses soins.

Plainte en diffamation

«Ces allégations sont infondées et calomnieuses», répond Catherine Agthe. «P. de W. a déformé et manipulé nos écrits pour jeter le doute sur notre travail.» Un exemple: sur le blog, les films pédagogiques servant de support aux cours d'éducation sexuelle deviennent des films «pornographiques»... qu'il n'est pas question de montrer à des enfants. «C'est le monde à l'envers», souligne Catherine Agthe. «Voilà l'abuseur qui accuse d'abuser ceux qui l'ont démasqué...» Elle a déposé plainte pour diffamation, avec sa collègue Françoise Vatré, elle aussi mise en cause.

Qui se laisse convaincre par une telle campagne de dénigrement? Pas les institutions d'aide aux personnes handicapées, visiblement. «Nous avons pleine confiance dans l'association SEHP et son travail d'assistance sexuelle», assure Benoît Rey, responsable romand et tessinois de Pro Infirmis. Vice-président d'Inso, l'association faîtière des institutions accueillant des personnes handicapées, Philippe Cottet abonde. «Je n'accorde aucun crédit à ces courriers, qui ne remettent en rien en question le travail réalisé par SEHP.»

Des politiciens bernés

D'autres se sont montrés moins circonspects. Sur le blog de P. de W., on trouve des paroles de soutien de l'association Marche blanche, mais aussi de médecins, particuliers ou politiciens. A l'instar du conseiller national UDC Oskar Freysinger, qui promet d'examiner l'opportunité de saisir le parlement. Ou de Murat Alder, vice-président du Parti radical genevois. Interrogés par «La Liberté», ils se disent effarés d'être associés à la croisade d'un abuseur. Cri du cœur de Christine Bussard, présidente de la Marche blanche: «J'ai répondu à ce monsieur sans savoir qui il était vraiment. Quelle horreur, j'ai été manipulée!»

Egalement sollicités par P. de W., les deux politiciens ont visiblement eux aussi répondu un peu vite. Sans imaginer que leurs mots finiraient sur internet... ni se renseigner plus loin. «Ce monsieur m'a harcelé de courriers, puis il a posté des extraits de mes réponses sans mon autorisation», fulmine Murat Alder – qui vient tout juste de parvenir à faire retirer son nom du site. «Je ne connais ni ne soutiens ce monsieur», jure pour sa part Oskar Freysinger. «Je lui ai répondu comme je réponds à des dizaines de mails chaque jour, par politesse. Là, je me retrouve dans un truc qui me dépasse!» Satané empressement des politiques à vouloir être proches du public... I



L'abuseur devenu dénonciateur accuse les promoteurs de l'assistance sexuelle d'attenter à l'intégrité des enfants, adolescents ou personnes handicapées. KEYSTONE/PHOTO PRÉTEXTE

«C'ÉTAIT UNE RELATION CONSENTIE!»

Une relation affective et sexuelle librement vécue entre adultes consentants: voilà comment P. de W. présente son histoire. Le jeune handicapé sous tutelle avait assez de discernement pour être d'accord, prétend-il, et le fait qu'il était lui-même éducateur stagiaire dans l'institution ne posait pas problème. L'enquête et le procès auraient été conduits de façon partielle et incompétente, dit-il. Ce ne serait qu'«élucubrations obsessionnelles» et «coups montés successifs», le tout motivé par l'homophobie.

Quant à l'inépuisable énergie qu'il met à attaquer les promoteurs de l'assistance sexuelle, elle n'aurait rien d'une vengeance personnelle, écrit-il à «La Liberté», en contestant aussi tronquer des citations. Au contraire, il agirait uniquement par «devoir de mettre en garde» et de «protéger les enfants, adolescents et les adultes incapables de discernement et/ou de résistance». Pourquoi alors cacher sa condamnation à ses interlocuteurs? Tout simple: c'est «hors sujet»...

AMO

Education, assistance: le grand mélange des genres

Educatrice spécialisée de formation, Catherine Agthe Diserens s'est spécialisée de longue date en sexologie. Indépendante, elle enseigne dans les Hautes écoles de travail social de Genève, Lausanne et Fribourg, et forme les professionnels d'institutions romandes, françaises et belges. Elle a écrit deux livres sur la sexualité et le handicap, et est co-auteure, avec Françoise Vatré, de la formation «Du cœur au corps», Prix suisse de pédagogie curative en 2001. En tant que présidente de l'association SEHP et Handicaps Pluriels, elle a conceptualisé la formation romande en assistance sexuelle – un travail qu'elle ne pratique pas elle-même.

Sur son blog, P. de W. suggère des pratiques inquiétantes: des parents qui initieraient leurs enfants à la masturbation

par l'acte, des ados handicapés à qui l'on montrerait des films pornos... «C'est abject!», rétorque Catherine Agthe. «Il n'a jamais été question de toucher de nature sexuelle sur un mineur ou une personne privée de discernement.» Et, même passé cet âge, «ni les parents, ni les éducateurs n'ont à échanger des contacts sexuels avec des personnes handicapées. C'est le rôle d'assistants sexuels sélectionnés, formés et supervisés».

En fait, P. de W. joue sur l'amalgame entre deux activités bien distinctes. D'un côté l'éducation sexuelle, qui vise à donner des informations sur le corps et son fonctionnement, les émotions, les parties génitales, etc. Elle est enseignée aux enfants et ados handicapés comme à tous les autres, avec des moyens adaptés à leur situation.

De l'autre côté, l'assistance sexuelle. Payante, cette prestation de caresses et autres rencontres érotiques par des assistants sexuels formés est strictement réservée aux personnes handicapées majeures qui en font la demande.

Des demandes examinées avec soin, «en tenant compte à chaque fois non seulement de l'âge du corps, mais aussi du niveau de développement mental et de la nature du handicap», précise Catherine Agthe. Et avec dix assistants sexuels à temps partiel pour toute la Romandie, cette offre reste «une réponse exceptionnelle à des situations exceptionnelles».

AMO

> Un excellent docu sur l'assistance sexuelle a été diffusé début juin dans «Temps présent», sur la TSR.